L'ordre du jour pur et simple proposé par le gouvernement est adopté.

La prochaine séance est fixée à demain.

La séance est levée à 6 h. 40.

NOUVELLES DU JOUR

Le conflit de Tunis

Paris, 28 juin. — Le ministre des affaires étrangères n'a rien reçu de nature à confirmer la nouvelle donnée par la *Tribuna* d'un nouveau conflit entre des sujets italiens et les autorités de Tunis.

M. Spuller a fait télégraphier immédiatement à Tunis pour réclamer des renseignements.

Le manifeste des droites

Paris, 28 juin. — Des poursuites ont été dirigées contre plusieurs personnes qui ont voulu afficher à Lorient le manifeste des droites.

Les placards ont été arrachés et lacérés par la police qui a rédigé des procès-verbaux.

Achats de bestiaux français par les Allemands

Annecy, 28 juin. — A la suite d'achats considérables de bestiaux faits depuis quelques jours en Savoie, pour le compte de commissionnaires allemands, le gouvernement français vient de prescrire une enquête pour vérifier l'exactitude de ces faits.

La clôture de la session parlementaire

Paris, 28 juin. — Il se confirme, dans les cercles parlementaires, que le gouvernement clorera sa session aussitôt le vote du budget et de la loi militaire, c'est-à-dire, pour le 14 juillet.

Un bâteau de sauvetage américain à l'Exposition

Le Havre, 28 juin. — Le bâteau de sauvetage *Deversing*, envoyé par les Etats-Unis, pour figurer à l'Exposition, et qui est parti, le 22 mai, de Boston, opérant la traversée avec ses seuls moyens, est arrivé aujourd'hui au Havre.

Le bruit avait couru que le bateau était perdu. Il repart demain pour Paris.

La traversée a été bonne. Les trois hommes qui le montaient sont en bonne santé et sont enchantés de leur voyage.

La Haute-Cour

Paris, 28 juin. — La Commission de la Haute-Cour sera saisie, jeudi prochain, des réquisitions de M. le procureur général et se constituera dès ce moment, en chambre d'accusation.

La délibération sur la mise en accusation durera certainement plusieurs jours.

Restitution des exemplaires, griffes et clichés de la lettre du comte de Paris

Paris, 28 juin. — M. Clément, commissaire de police aux délégations judiciaires, a remis ce matin à M. Dufeuille la lettre suivante :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

—

« Paris, le 28 juin 1889.

Préfecture de police
Cabinet du préfet

» Monsieur,

» Par exploit du 11 juillet 1888, vous avez assigné le préfet de police devant le tribunal civil de la Seine, en restitution;

» D'un certain nombre d'exemplaires d'un écrit commençant par ces mots : *Monsieur le Maire* et finissant par ceux-ci : *Croyez, monsieur le maire, à mes sentiments bien sincères*, suivis de la signature : PHILIPPE, *comte de Paris*.

» 2° Des griffes et clichés saisis dans les ateliers de l'imprimerie Paul Dupont, à Clichy, exemplaires, griffes et clichés saisis le 6 juillet 1888 par un commissaire de police.

» Je ne vois actuellement aucun inconvénient à vous donner satisfaction et à vous remettre les clichés et papiers que vous demandez.

» Je les fais déposer chez vous, en même temps que la présente lettre.

» Recevez, monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée. » *Le préfet de police*,

» H. Lozé.

» A. M. Dufeuille, 42, rue d'Anjou-Saint-Honoré. »

M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires, s'est rendu chez M. Dufeuille, pour lui restituer les lettres de M. le comte de Paris, « lettres indûment saisies, » a déclaré M. Clément.

Le voyage de M. Carnot en Bretagne

Paris, 28 juin. — M. Carnot a reçu, ce matin, M. Armez, ancien député des Côtes-du-Nord, qui lui a présenté les maires de Brest et de Saint-Brieuc ; ces messieurs venaient l'inviter à visiter les populations bretonnes.

M. Carnot a répondu qu'il ferait cette visite avec le plus grand plaisir, mais que pour le moment il ne pouvait fixer l'époque à laquelle il pourrait la faire.

Echo du procès d'Angoulême

Paris, 28 juin. — M. Timoléon Brugère, président du tribunal d'Angoulême, qui a jugé l'affaire Deroulède-Laguerre, a été reçu ce matin par M. le président de la République.

Eboulement sur une voie ferrée

Voiron, 28 juin. — La voie ferrée est obstruée au kilomètre 96-760, sur la route de Lyon à Grenoble, à la suite d'un éboulement de terrain.

Le pilotage a été établi.

Les orages dans le Midi

Cahors, 28 juin. — Un violent orage a coupé hier les lignes télégraphiques, entre Cahors et Capdenac, en plusieurs endroits.

Les trains arrivent avec quatre heures de retard.

Le conflit anglo-portugais dans la baie de Goa

Londres, 28 juin. — Le gouvernement anglais vient d'envoyer dans la baie de Goa, possession portugaise dans l'Inde, une canonnière pour protéger les intérêts de ses sujets.

Le gouvernement américain, en réponse à la demande qui lui a été adressée, a aussi donné ordre d'y envoyer un vaisseau de guerre, pour défendre les intérêts des actionnaires américains de la Compagnie du chemin de fer en cours de construction, qui doit relier la baie de Goa aux frontières du Transvaal et que les Portugais menacent de confisquer.

Trois cents employés de la Compagnie se sont retranchés dans le dépôt du chemin de fer, avec la résolution bien arrêtée de tenir tête aux Portugais, jusqu'à l'arrivée des navires envoyés.

L'élection de Metz

Metz, 28 juin. — M. Lanique n'accepte pas le mandat de député.

Les journaux indépendants sont unanimes à regretter cette détermination.

Le total des voix obtenues est de 8,440.

Il n'est pas probable que le gouvernement prescrive une nouvelle élection avant les élections générales.

Metz, 28 juin. — Voici en quels termes M. Lanique refuse le mandat de député :

« Monsieur le président de la Lorraine,

» Le peu de suffrages exprimés pour l'élection d'hier ne me donnant pas l'autorité que je voulais avoir au Reichstag, je n'accepte pas le mandat de député et m'empresse de vous informer.

» Veuillez agréer, etc. » ;

L'affaire Caudrian

Paris, 28 juin.— M. Guillot, juge d'instruction, continue son enquête au sujet de Caudrian. Il a relevé les faits suivants :

Dans le courant de l'année 1886, Caudrian avait été envoyé comme fou à l'infirmerie du Dépôt. La folie n'ayant pas été absolument caractérisée, il avait été relaxé après vingt-quatre heures de détention.

M. Massard, commissaire de police du quartier des Epinettes, qui avait ordonné l'envoi au Dépôt, fit alors l'inventaire d'un sac que Caudrian portait toujours avec lui et qui contenait des valeurs. Le montant de ses valeurs pouvait être estimé à 40,000 francs.

Les héritiers légaux de Mme Fessard morte en 1882 ont été interrogés au sujet de la fortune que possédait la défunte. Cette fortune est estimée à plus de 100,000 francs, mais l'ancien valet de chambre était devenu la victime d'hommes d'affaires et *de changeurs véreux qui lui avaient fait opérer des* mauvais placements.

On avait cru que le cadavre d'un individu repêché dans la Seine, près du pont d'Epinay, le 15 février dernier, était celui de Caudrian. Les recherches faites à la Morgue n'ont pas prouvé que cette hypothèse fût fondée.

M. Guillot doit interroger toutes les personnes qui ont connu Caudrian, de façon à reconstituer l'existence de ce dernier depuis la mort de Mme Fessard.

Il est démontré que Mme Lebrasseur a touché sous un faux nom, à la Ville, des titres dont les coupons étaient périmés.

Incident à la frontière prusso-russe

Breslau, 28 juin. — La *Gazette de Silésie* dit que tous les jours il y a quelques incidents de frontière entre Russes et Prussiens; mais qu'un incident plus grave aurait eu lieu sur la route de Posen à Varsovie.

En revenant d'une foire, qui avait lieu dans un village polonais, voisin de la frontière, une vingtaine de paysans prussiens ont livré une vraie bataille à une troupe de paysans russes.

Il y a eu huit blessés grièvement, dont trois du côté des paysans russes.

La gauche radicale et la loi militaire

Paris, 28 juin. — La gauche radicale, sous la présidence de M. Floquet, a décidé, après une très longue discussion, d'adopter le texte de la loi militaire votée par le Sénat.

M. Jamais a été chargé d'exposer les raisons qui ont déterminé le groupe à voter ce texte, et, en même temps, d'exprimer les réserves les plus formelles sur les points contestés, et notamment les dispenses en faveur des séminaristes.

Si le projet est voté, une proposition de loi sera déposée par les radicaux pour rétablir le texte voté par la Chambre.

Pour une chinoiserie, c'est une jolie chinoiserie !

Passage du tsarevitch à Berlin

Berlin, 28 juin. — Le grand duc héritier de Russie qui retourne à Saint-Pétersbourg est arrivé à huit heures et quart à la gare de Silésie.

Il a été reçu par le personnel de l'ambassade de Russie, il a déjeuné et a continué son voyage sans s'arrêter à Berlin.

Poudre sans fumée

Berlin, 28 juin.— Le ministre de la guerre vient de commander à la société de dynamite Nobel d'importantes livraisons de la nouvelle poudre sans fumée.

Des fabriques de Hambourg, d'Opladen et de Dresde sont chargées d'exécuter rapidement ces commandes.

L'adoption du nouvel explosif, longtemps incertaine, est une question maintenant tranchée.

L'assassinat du docteur Cronin

Chicago, 27 juin. — M. John Biggs, membre important du clan Na Gael, a été arrêté sous l'inculpation de complicité dans le meurtre du docteur Cronin.

Les empoisonnements de Tomblaine

Nancy, 28 juin. — Il y a encore un décès à ajouter aux deux précédents décès de cette malheureuse affaire.

Gabriel Alba, ainsi que tout le faisait prévoir, a succombé hier soir à dix heures. Et rien ne fait *espérer que cette troisième victime sera la dernière*. L'état des sœurs Seindel et de Mlle Surmely continue toujours à être des plus graves. Une légère amélioration s'est produite chez les autres malades.

Le sieur Alba, père du marié, ainsi que sa femme, ont été interrogés hier, par le procureur de la République, mais la nouvelle de leur arrestation n'est pas confirmée.

Rien n'est encore établi, quant aux causes de ce déplorable événement. La direction à donner à l'enquête et le genre de traitement à faire suivre aux malades sont subordonnés aux résultats des analyses médicales.

Mariage princier

Sigmaringen, 28 juin. — Hier matin, à onze heures, a été célébré le mariage du prince Guillaume de Hohenzollern avec la princesse Marie-Thérèse de Bourbon, en présence de l'empereur et de l'impératrice.

Le prince de Hohenzollern a conduit du château à l'église l'impératrice d'Allemagne ; venaient ensuite *dans l'ordre ci-dessous*: l'empereur Guillaume, la reine de Saxe, la princesse de Bourbon, mère de la fiancée, le roi de Naples, le roi de Roumanie, le comte de Caserte, la reine de Roumanie, le comte de Flandre, le prince Georges de Saxe, la grande duchesse de Bade, le prince Auguste de Saxe, la comtesse de Flandre, la princesse Mathilde de Saxe, le grand-duc de Bade, la princesse Amélie de Bavière, la princesse Henriette de Belgique, le prince Ferdinand de Roumanie, le prince Baudouin de Belgique, la princesse Frédéric de Hohenzollern, le prince de Thurn et Taxis, le prince Frédéric de Hohenzollern et la princesse Joséphine de Belgique.

Le cortège a été reçu à la porte de l'église par tout le clergé.

Après la cérémonie, les souverains et les princes sont rentrés au château où ont eu lieu une brillante réception et un grand déjeuner de gala.

Mort de Madame Carlotta Patti

Mme Carlotta Patti-De Munck a succombé hier à Paris, aux suites de la maladie dont elle avait été atteinte il y a quelques semaines.

Carlotta Patti sœur d'Adelina, était née à Florence, en 1840.

Les Allemands et la Suisse

Les Allemands qui ne perdent pas l'espoir de s'annexer prochainement la Suisse, ont réussi, hier, à remplacer deux administrateurs français du chemin de fer du Simplon, par deux banquiers prussiens.

PROMENADES
à l'Exposition universelle

XVIII

LE DOME CENTRAL

Le Dôme central est l'entrée monumentale des grands palais de l'Exposition. Il commande les galeries des industries diverses, précède la grande allée médiane et mène à la merveilleuse galerie des machines.

Laissant à droite et à gauche le Palais des Beaux-Arts et celui des Arts libéraux, c'est par ce dôme, œuvre de l'architecte Bouvard, que nous pénétrons dans les grandes constructions du Champ de Mars.

On y accède par un porche flanqué de deux tours carrées et orné d'un balcon avec encorbellement. Au point culminant de l'immense arceau formant le cadre de la façade, on voit un arrière de vaisseau (armes de Paris) à flancs cuivrés, avec une grande lanterne. La crête est somptueusement parée. Sur un large bandeau, placé au-dessous et qui se développe en demi-cercle sur une longueur de près de quatre-vingts mètres, sont peintes les armes des grandes villes de France, et les émaux de ces écussons, leurs rehauts d'or et d'argent forment comme une bordure de dorures et de pierreries, reluisante comme un écrin de bijoutier.

De chaque côté de l'entrée, à la base des pylones de la façade, sont les statues énormes du *Commerce* et de l'*Industrie*; au sommet des pylones et couronnant les chapiteaux, l'*Orient* et l'*Occident*; au milieu du fronton les statues de la *Paix* et de la *Concorde*; aux extrémités du même fronton, celles de la *Science* et du *Progrès*.

L'ossature extérieure est en fer peint en bleu tendre, les remplissages verticaux sont en briques de Bourgogne, en briques émaillées et bétons polychromés.

Le dôme, en faïence d'une tonalité jaune chrome, est entouré d'une couronne de sculpture et surmonté d'une colossale statue en zinc doré représentant la France distribuant des palmes et des couronnes.

Cela fait un ensemble curieux, riche, chatoyant, tapageur, théâtral et étincelant, émerveillement de beaucoup de visiteurs; c'est d'une architecture décorative superbe et un peu éblouissante qui n'est pas sans mérite, où les tons jaunes, rouges, les ors, les cabochons, les émaux s'entremêlent à faire mal aux yeux. Mais nous préférons à cette mise en scène turbulente la suave harmonie de la décoration intérieure de la coupole, qui mérite de prendre place après la galerie des machines parmi les merveilles de l'Exposition.

A l'intérieur comme à l'extérieur, l'ossature métallique reste en partie apparente, mais elle est complétée par des sculptures allégoriques qui la dissimulent et par un très bel ensemble de peintures décoratives d'une harmonie et d'une richesse de tons des plus réussies.

A dix mètres au-dessus du sol se déroule comme à un premier étage un balcon circulaire auquel on accède par quatre escaliers situés dans les pylones d'angles. Ce balcon, dont la balustrade en bronze ouvré est d'un travail remarquable, s'ouvre au dehors sur les jardins et nous permet de revoir le magnifique panorama de l'Exposition que nous avons admiré déjà des hauteurs de la terrasse du Trocadéro, mais vu ici d'un point nouveau, avec le Trocadéro au fond de la perspective.

Au-dessus de ce balcon, à vingt-deux mètres du sol, règne une corniche ornée de frontons sculptés.

Enfin le dôme, plus grand que celui de Saint-Pierre de Rome, couronne le tout ; dôme ajouré, percé de douze grandes ouvertures garnies de verrières d'or qui ne laissent pénétrer sous la coupole qu'une lumière chaude et font aux décorations un milieu féerique.

Ces décorations sont purement étonnantes.

Du haut de la coupole partent de flamboyantes langues de feu qui finissent par un semis d'étoiles.

Au-dessous, tout le cercle est garni d'écussons.

Entre le balcon et la corniche s'étale une frise décorative composée de douze panneaux représentant la France conviant les nations à prendre part à l'Exposition; ces peintures exécutées sur toiles sont d'un effet magistral.

Aussi, lorsqu'on pénètre à l'intérieur du dôme de M. Bouvard, on croirait entrer dans une de ses antiques basiliques du Bas-Empire, toutes ruisselantes des richesses accumulées alors dans la décoration des temples.

Nulle part ailleurs, à l'Exposition, nous ne retrouvons décoration aussi somptueuse, aussi suave, aussi savante et d'un meilleur goût.

Nulle part, on n'a obtenu depuis des siècles une combinaison de motifs, de frontons, de frise, de peintures murales, aussi harmonisée et formant un coup d'œil à la fois aussi grandiose, aussi vibrant, aussi séduisant à l'œil et aussi imposant.

L'intérieur du Dôme central est une des choses les plus ravissantes qui se puissent voir. On admire encore et l'on ne croit jamais avoir admiré assez.

JULES DUTHIL.

XIX

LA GALERIE MÉDIANE

En quittant le merveilleux Dôme central que nous avons sommairement décrit, on trouve dans la direction du Palais des machines une énorme galerie de trente mètres de large, trente mètres de haut et de cent soixante-dix mètres de long.

Dans la conception première de l'exposition, cette galerie, qu'on désigne simultanément sous les noms de galerie médiane, galerie centrale et vestibule d'honneur, devait simplement servir de passage.

Elle est le vestibule naturel de la galerie des machines, en même temps que celui des industries diverses qui par quatorze portes aboutissent à ce passage.

Mais le manque de place à l'intérieur des grands palais, qui a rendu nécessaire l'édification de cent pavillons divers dispersés sur le Champ de Mars, a également obligé à garnir ce vestibule d'honneur d'une multitude d'objets importants.

Ne nous en plaignons pas, car les choses accumulées dans la galerie médiane sont au nombre des plus belles de l'Exposition.

Cette galerie présente un coup d'œil indescriptible.

Son ampleur, ses façades décoratives, son animation, ses vitrines, sa lumière admirablement distribuée, son aération rafraichissante, en font un séjour charmant, quelque chose comme une oasis, au milieu des galeries étuves que nous parcourons ensuite.

Ce qui fait un des charmes les plus vifs, une des curiosités les plus piquantes de cette galerie médiane, ce sont les arcades très diverses dont elle est ornée sur ses deux parois latérales ; ces arcades qui se suivent sans se rassembler constituent des entrées pour les différents compartiments de l'industrie française et s'adaptent pour le décor ou la matière au genre d'industrie qu'on a voulu rappeler, sans qu'il résulte de cette libre fantaisie aucun heurt dans l'agencement général qui reste admirablement harmonisé.

Voici à gauche la porte de la bijouterie toute rehaussée d'or, où le travail des pierres précieuses est symbolisé par des camaïeux, des guirlandes et des arabesques, aux tons chamois, rose, gris et or. A droite les orfèvres, dont l'exposition est précédée de deux grands portiques encerrant une baie plus étroite, le tout peint en blanc avec rehauts d'or.

Dans des cartouches d'or mat, les noms des grands orfèvres français; sur des écussons, les armes des anciennes corporations d'orfèvres de *Paris, Lyon, Tours, Limoges, complètent la décoration.*

La porte de la céramique est en terre cuite, elle est couverte de faïences de mosaïques à fond d'or et de roses émaillées. Deux niches en faïence de un mètre de hauteur, contiennent d'élégantes statuettes.

La porte de la section des vêtements ornée de fleurs peintes est surmontée d'un motif pictural, représentant deux femmes vêtues d'étoffes ondoyantes.

Celle de l'ameublement, beaucoup plus remarquable, est en bois sculpté. Elle est imposante d'aspect, d'un style sévère, ornée d'un fronton élégant, flanquée de deux statues de grand caractère, et garnie de tentures.

Le trophée des soieries est en quelque sorte celle de la ville de Lyon, dont le nom et les armes éclatent au frontispice de cette entrée.

Un grand portail Louis XVI, en imitation de marbres teintés, avec deux compositions symboliques de Toché, sert d'entrée à la section des tapis.

L'entrée des tissus de laine et de coton a son entablement supporté par des colonnes torses en onyx qui sont très élégantes. Au-dessus du fronton se dresse une statuette, d'excellente facture, figurant une fileuse et de chaque côté deux toiles exquises, signées de Rochegrosse, représentant dans un paysage une femme tondant un agneau, et dans un intérieur, une ouvrière occupée à un métier à tisser.

La porte des armes représente en sculpture et en peinture des panoplies et des chevaliers bardés de fer pour un tournoi; celle de l'horlogerie a pour emblème un sablier, un cadran, des cloches ; celle de la chasse et de la pêche, faite de troncs d'arbres, au sommet desquels se dressent des vautours, des aigles, des cerfs, des gazelles, porte un fronton en proue de navire, avec avirons, cordes et amarres; celle des bronzes d'art, gentiment décorée, est agréable à l'œil.

Les deux dernières portes s'ouvrent à droite et à gauche sur les expositions des usines métallurgiques. Elles sont toutes deux merveilleuses.

L'une est presque uniquement composée de canons, d'obus présentés sous toutes leurs faces, de chaînes énormes, de roues d'engrenages, d'ancres, d'hélices, etc. C'est grandiose et sévère.

L'autre est un bijou. Toute en fer forgé, cette porte est la plus originale, la plus curieuse de toutes. Ses colonnes sont formées d'un faisceau de barres, ses pilastres, de grande plaques de fer ; l'entablement est une œuvre extraordinaire remplie de consoles, de volutes et d'enroulements imprévus. Les lignes droites et les courbes, les spirales et les torsades sont combinées, d'une façon surprenante, en mille arrangements exquis qui font de l'ensemble une merveilleuse dentelle de fer.

Ces deux dernières portes sont le triomphe et l'apothéose du métal utilitaire.

A partir de six heures du soir toutes ces portes sont fermées et la galerie médiane qui est bordée *de ces portiques surprenants ne conduit plus qu'à* la galerie des machines précédée d'un nouveau vestibule ou M. Dutert a admirablement ménagé la transition entre la décoration de la grande galerie et la nudité imposante du palais des machines.

Ce vestibule, couvert par une calotte vitrée, contient deux escaliers qui mènent à la tribune de la galerie des machines, et dont les rampes en fer ouvragé et bronze sont des œuvres d'un art délicat et remarquable.

Des objets exposés dans la galerie médiane, je ne veux rien dire, ils auront leur jour et leur part; mais au moins, faut-il constater que par l'éclat ou la richesse, la perfection du travail ou les dispositions grandioses, cette collection qui commence par des vases de Sèvres, des tapis des Gobelins, par un portique en mosaïque et se continue par un autel de cuivre ouvré, par le kiosque des soieries lyonnaises, et se termine par un monument en cuivre, sorte de montrance colossale et étincelante, il faut constater que ces objets ajoutent encore à l'intérêt de la belle et grande galerie que nous venons de parcourir.

JULES DUTHIL.

On nous prie d'insérer l'avis suivant :

« Les membres de l'Association amicale des anciens élèves de l'Institution Notre-Dame-des-Victoires sont prévenus que l'assemblée générale annuelle et le banquet fixés d'abord au jeudi 27 juin ont dû, par suite de circonstances imprévues, être remis au lundi 1er juillet.

» Les personnes qui désirent prendre part à la réunion et qui n'ont pas encore souscrit, sont priées d'envoyer le plus tôt possible leur bulletin d'adhésion à M. le Secrétaire de l'Association, 76, rue du Collège. »

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Un grand établissement de bains et une école de natation à eau chaude à Roubaix. — C'est à la fin de cette année que prend fin la concession trentenaire de l'établissement des bains de la rue Saint-Antoine ; la ville en devient propriétaire sans avoir eu à débourser un centime.

C'est le moment de nous occuper de cette question d'ordre hygiénique, si considérable dans une grande ville.

L'établissement de la rue Saint-Antoine est devenu notoirement insuffisant; on pourra l'agrandir dans de certaines limites, l'approprier, l'embellir; mais il ne sera pas possible de lui donner les proportions qu'il faudrait pour le mettre au niveau de l'importance de Roubaix.

Il va donc nous falloir autre chose, et nous savons qu'on y songe à la mairie.

Depuis quelque temps, les journaux de Lille nous entretiennent de la création dans cette ville d'une école permanente de natation à eau tempérée, où par tous les temps, et en toute saison, il sera possible de prendre des bains en nageant ; cet établissement serait construit sur le modèle de la piscine Rochechouart, ou des bains du nouveau Cirque à Paris. On y adjoindra des bains populaires à très bon marché et des bains de luxe.

Voilà bien ce qu'il nous faudrait à Roubaix, avec l'hydrothérapie en plus.

A Lille, le Conseil municipal, saisi de cette question, a consenti divers avantages à la société fondatrice pour lui faciliter son œuvre.

La ville concède :

1° L'abandon du terrain où seront construits les Bains ;

2° Une réduction de moitié sur le prix du gaz ;

3° La gratuité des eaux froides et le droit de canaliser sur la voie publique pour recueillir aux usines particulières les eaux chaudes provenant de la condensation des machines à vapeur ;

4° L'exonération des droits d'octroi;

5° Enfin la ville s'inscrit pour un abonnement annuel de 5.000 fr. pour un service de 30.000 bains à délivrer gratuitement aux enfants des écoles communales.

En échange de ces avantages la ville a fixé le tarif des bains à prix réduits auquel sera astreint la société qui exploitera.

Pour 50 centimes, le baigneur aura droit :

1° Au linge, caleçon, serviette pour les hommes; et costume et serviette pour les dames;

2° *A un cabinet de toilette pour se déshabiller*, cabinet fermé à clef;

3° A l'usage des lavabos, et des douches chaudes et froides;

4° Au libre accès dans les salles de vapeur, d'air chaud, où les personnes souffrant de refroidissements, de douleurs articulaires, ou de fluxions de poitrine trouveront un grand soulagement.

5° Au libre accès dans la piscine où le baigneur peut à son gré se livrer à tous les exercices de natation.

La piscine, en pente douce de 0 m. 70 à 0 m. 80 centimètres au petit bassin et de 3 m. à 3 m. 50 au grand sera de quarante mètres de longueur sur neuf mètres de largeur.

En outre l'établissement de Lille sera pourvu d'une buvette-restaurant, d'une salle d'escrime, et d'une *salle de gymnastique*.

Voilà un projet, qui, nous en sommes certain, sourirait à tous. De tels bains seraient pour nos concitoyens de véritables parties de plaisir dont l'hygiène et la santé publique se ressentiraient inévitablement.

Il y aurait encore quelques améliorations à ajouter.

Ainsi pour 0,15 ou 0,20 les garçons et les filletes de nos écoles pourraient avoir droit aux bains sous la surveillance de professeurs, comme cela va se faire à Lille.

En dehors de l'école de natation, la ville de Lille oblige le concessionnaire à créer un service de bains en baignoire à 0 fr. 25, linge compris, eau chaude à discrétion, et enfin, pour 0 fr. 15, l'ouvrier ou l'ouvrière revenant de son travail et qui n'aurait pas le temps de prendre un bain complet, aurait la jouissance d'un cabinet de toilette, d'un cabinet de douches avec cuvette et bain de pieds, savon et linge.

Nous savons que la société qui sollicite la concession de l'entreprise organiserait aussi dans une partie *réservée de l'établissement, des bains de luxe*, et une installation hydrothérapique très complète, ce qui nous fait absolument défaut à Roubaix.

La création d'un pareil établissement constituerait une importante et heureuse innovation dont tout le monde profiterait et dont nous souhaitons la prompte réalisation.

Les délégués ouvriers à l'Exposition universelle. — La Commission chargée de nommer les délégués ouvriers qui se rendront prochainement à l'Exposition s'est réunie vendredi soir à cinq heures dans l'une des salles de la mairie. Voici les noms des ouvriers qui ont été désignés par cette commission.

Maçon, Louis Kowalski; *tisserand en velours*, Achille Lepers; *tissage à la main*, Louis Leveugle et Désiré Boutteville; *chaudronnier en fer*, Joseph Poulain; *chaudronnier en cuivre*, Gustave Fornelle; *charpente en fer*, Remy Degalle; *charpentier en bois*, Henri Spel; *menuisier*, Jules Mastin, apprêteurs, Charles Decock et Louis Deltète.

Préparation de tissage : liseur, J.-B. Destrimberg ; ourdisseur, Joseph Largillière; rentreur, Clément Louage.

Filature de coton, Labens.

Filature de laines, Henri Toutlemonde et Henri Pollet.

Filature de carde : Désiré Vaas; modeleur, Floris Mouré; sculpteur-plafonneur, Gustave Lefebvre; rentreur, Decottignies, professeur à l'école nationale; électricité, Fortuné Molin; chauffeur-conducteur, Alfred Roufflard; gazier-appareilleur, Alfred *Cousin; papetier, Coldre; compositeur*, Denis Cappelle; dessinateur, Jacquemain; professeur : M. Lever, professeur à l'école nationale des arts industriels; ornement, peinture, décoration, Alphonse Scarceriaux; carrosserie, Sergent; tapisserie. Alfred Fresnoy; peintre, Edouard Roussel; zingueur, Clodomir Denonne; plombier-appareilleur, Xavier Gyesen.

Tissage mécanique (ameublement), Joseph Carrette, Henri Verleyen ; tissus classiques, Julien Gaufet et Jean-Baptiste Fiévet.

Jacquart : Gustave Derzeele et Emile Gadenne ; tisserands drapiers, Adolphe Watteau et César Weerts ; mécanique Jacquart : Carbonnelle.

Teinturie en pièces : Auguste Folio et Millescamps : teinturerie textile : Raoul Sonbrena, Gauthier, Delannoy et Aristide Faidherbe, instituteurs publics : Henri Dourdaine et Henri Delavalle, instituteurs libres :

Machine à vapeur : Albert Allart et Emile Veschave.

Pour le peignage : Napoléon Cruten et Albert Nittesonne.

Pour le tissage : Marin Welge et Blumezer.

Peigneron : Victor Six.

Le Triduum en l'honneur de la fête du Sacré-Cœur et du deuxième centenaire de l'apparition à la Bienheureuse Marguerite-Marie, a été clôturé vendredi à la chapelle de la Visitation.

Cette troisième journée a dignement terminé ces solennités qui ont attiré chaque jour une affluence de plus en plus considérable.

Les maisons d'éducation, les différentes œuvres de la ville y ont conduit leurs membres pour y faire une consécration solennelle.

Vendredi matin les communions ont été très nombreuses et très ferventes.

L'office de l'après-midi, présidé par M. le chanoine Berteaux, curé-doyen de St-Martin, a attiré un grand nombre de personnes dont beaucoup *n'ont pu, comme la veille*, pénétrer dans la chapelle qui était entièrement pleine bien avant l'heure fixée pour la cérémonie.

Le discours du P. Fristot a été aussi remarquable et plus émouvant que ceux des jours précédents. Le sujet s'y prêtait, car il touchait à la fibre patriotique.

Il s'agissait des promesses du Sacré-Cœur à l'égard de la France.

C'est avec des accents chaleureux qu'il a montré à travers les siècles les preuves de la prédilection de Notre Seigneur pour la France et l'accomplissement partiel de ses promesses à son sujet. Il a terminé en indiquant ce qui en amènera la réalisation complète : C'est la consécration officielle de notre chère patrie au Sacré-Cœur.

Après le sermon, le vénérable doyen de Saint-Martin a fait d'une voix émue et pénétrante la consécration solennelle au nom de toute l'assemblée prosternée devant le saint Sacrement.

Un salut solennel en musique a clôturé ces belles fêtes dont tous ceux qui les ont suivies garderont le plus touchant souvenir. P. B.

Société des Sauveteurs du Nord (section de Roubaix). — L'assemblée trimestrielle, aura lieu, aujourd'hui dimanche, à l'*Hôtel du Globe*, Grande-Rue, 80, à 7 heures 1/2 du soir.

La réunion a pour objet le règlement des cotisations, il sera, en outre, donné lecture des délibérations et toutes pièces concernant la Société.

L'accident de la rue de la Redoute. — L'état du malheureux ouvrier maçon, Henri Herbaux, victime de l'accident qui s'est produit il y a huit jours dans les ateliers en construction de M. Lepoutre, rue de la Redoute, est toujours très grave. On ne peut encore se prononcer sur les suites de ses blessures.

Les chiens dans le canal. — On nous rapporte qu'un nombre considérable de chiens se trouvent actuellement dans le canal de Roubaix et exhalent une odeur peu agréable.

Nous attirons l'attention de qui de droit sur cet état de choses qui mécontente un grand nombre de propriétaires riverains... et de promeneurs.

Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix. — Cours de physique et de chimie, rue du Collège, professeur : M. Béghin.

Cours de physique, lundi 1er juillet, à 8 h. du soir. — Piles, Electrolyse.

Cours de chimie, jeudi 4 juillet, à 8 h. du soir. — Aldéhydes (suite). — Amines.

Société de consommation. — Prix du pain : Gruau, trois livres, 0,58 c. ; blanc, trois livres, 0,53 ; ménage, quatre livres, 0,58 c.

Première communion. — *Portraits.* — Photographie d'Art Shettle, rue Chanzy, 47. — Pour choisir son heure, prière de vouloir bien se faire inscrire à l'avance. 38915—19785

Nettoyage et cardage de couvertures de laine depuis **1 fr. 45**, à la **GRANDE TEINTURERIE SONNEVILLE, 11, rue du Vieil-Abreuvoir,** à Roubaix. 39444

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

NOUS RAPPELONS à nos lecteurs de passage à Paris, qu'ils peuvent nous faire parvenir télégraphiquement toutes communications, en les remettant à notre agence spéciale rue Notre-Dame-des-Victoires, 28.

TOURCOING

La visite pastorale de Mgr Thibaudier aura lieu, pour Tourcoing, le 18 juillet prochain.

Le Comité de Tourcoing de la Société Française de Secours aux Blessés militaires nous adresse la communication suivante :

« Le jeudi 13 juin a eu lieu l'assemblée générale des membres fondateurs de la Société de secours aux blessés militaires (Croix Rouge Française).

» M. le maréchal de Mac-Mahon, président de la Société, a présenté le compte-rendu des opérations du dernier exercice.

» Voici les faits marquants :

» La société a distribué, tant aux victimes des dernières expéditions coloniales, qu'à celle des guerres antérieures, une somme de 20.000 francs : ce qui porte à deux millions le montant des allocations qu'elle a accordées depuis le retour de la paix.

» Elle a acquis pour cent mille francs de matériel d'ambulance et possède aujourd'hui un matériel d'une valeur d'un million.

» Elle a installé à l'Esplanade des Invalides une vaste exposition, où sont rassemblées des groupes de modèles répondant aux divers services dont elle est chargée : infirmeries de gare, hôpitaux de campagnes, hôpitaux fixes, évacuations par chemins de fer.

» Elle poursuit l'organisation de 57 infirmeries de gare, elle a créé un type d'hôpital de campagne et réuni les éléments d'hôpitaux auxiliaires sur de nombreux points du territoire.

» Elle a continué dans ses écoles d'enseignement formation du personnel hospitalie.

» Elle a reçu de nombreux dons et legs.

» Elle a constitué 50 nouveaux comités d'hommes et

FEUILLETON DU 30 JUIN 1889. — N° 7

JACQUES DE MORANGEAIS

PAR AUGUSTE DE BARTHÉLEMY

» Quoi qu'il en soit, Dieu merci, le charme n'existe plus. J'ai trop bien dormi pour qu'il me soit permis d'en douter.

» Pas la plus petite vision. Quel ange, s'il te plaît, eût daigné m'apparaître, durant mon sommeil, sous les traits d'une telle coquette ? Tu peux donc être rassuré, ce n'est pas d'ici, cette fois du moins, que je vais apporter à Paris des préoccupations de cœur, de nature à donner des inquiétudes à mes clients. Figure-toi que je n'ai même pas su jeter un coup d'œil sur cette jolie convalescente, dont m'avait parlé notre ami ! Au reste, à quoi bon ? Que pourrait avoir à faire dans ma vie le souvenir de cette enfant ? Tous ses printemps réunis seraient si peu de chose à côté du total effrayant de mes vingt-huit années !

. . . . . .

» L'ami Félix sort d'ici. Il est tout heureux de ce retour de bons sens. Il me juge même si bien guéri qu'il n'hésite pas à me soumettre à une nouvelle épreuve. Ayant été présenté à famille de Mlle Aglaé, je suis tenu, suivant ... au plus tôt une visite à la villa Liverdun dont tous les habitants doivent se retrouver avec nous, un de ces jours. Ma visite est même annoncée pour aujourd'hui. Et le sage Vernot ne sera pas là pour me protéger ! C'est à qui pourra obtenir des premiers l'honneur d'avoir un dossier dans les cartons du nouveau notaire. Son étude ne désemplit pas depuis qu'il est jour, sans compter deux ou trois rendez-vous après son dîner. Il en aura peut-être jusqu'à minuit !

» Si cependant j'allais m'abandonner de nouveau à ce fol enthousiasme d'hier ! Bah ! j'ai un infaillible secret pour me mettre à l'abri de tout enchantement. Au premier symptôme de fascisation que j'éprouverai sous le regard de mon Armide, je jetterai les yeux sur le respectable auteur de ses jours !

» Dès que je serai de retour, j'ajouterai un paragraphe à cette lettre, et je m'engage à te dire, sans le moindre déguisement, en quel état se trouveront alors ma tête et mon cœur....»

Le soir, Jacques, en rentrant dans sa chambre, reprit la plume, ainsi qu'il l'avait promis à son confrère.

« Mon cher, lui disait-il, tu vas voir que je n'ai pas eu besoin de recourir à mon secret infaillible. Il pouvait être sept heures, quand je me suis acheminé vers la somptueuse demeure de M. de Liverdun. J'avais à côtoyer la mer, où déjà les rayons du soleil couchant produisaient ces admirables effets dont un enthousiaste Marseillais tel que toi ne doit jamais perdre le souvenir. Aussi n'as-tu pas à redouter que je me laisse aller à la moindre description définitive. On m'a d'ailleurs trop bien devancé tant en prose qu'en vers ; et à moins de pouvoir inventer des couleurs et des mots, je risquerais de n'être, à tes yeux, qu'un froid plagiaire.

»